



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie d'assister, le **jeudi 2 mars 2017 à 18 heures**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra par
déroation, à la **Salle des Fêtes**.

ORDRE DU JOUR

1) Urbanisme

- a. Projet de PLU arrêté.

A Vias, le 24 février 2017

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné(e),donne pouvoir à
.....pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du
Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature